

UNITÉ ET ACTION : OUI AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le débat doit être clair et transparent

Des conceptions différentes existent au sein de du SNES-FSU et c'est tout à fait légitime sur la façon de conduire l'action syndicale. L'équilibre au sein des directions syndicales du S3 et des S2 doit continuer à se faire à partir de la confrontation objective et loyale de ces conceptions devant les syndiqués, qui tranchent par leur vote. **Nous y tenons parce que cela nous semble être un aspect fondamental de la démocratie syndicale.** Nous voudrions insister sur des points décisifs du débat.

Lutter contre une politique austéritaire et inégalitaire : notre objectif

Le débat sur l'action syndicale ne peut se résumer à une affaire de volonté et de détermination que nous partageons tous de lutter contre une politique austéritaire, inégalitaire, et, de plus en plus, autoritaire et réactionnaire. Il doit prendre en compte un contexte qui, en France comme ailleurs en Europe, est défavorable au monde du travail. En effet, parmi les forces, dans notre pays, détenant le pouvoir ou en mesure de le détenir, il n'en existe actuellement aucune qui promeuve des alternatives économiques et sociales, plaçant en leur cœur les principes de solidarité, de partage des richesses et d'égalité, nécessaires aux progrès de nos revendications. **Cela implique pour le mouvement syndical la responsabilité majeure de construire un rapport de force massif afin d'imposer d'autres choix, et, pour y parvenir, de redonner confiance dans l'efficacité de l'action syndicale à un monde du travail, globalement, fragmenté, désorienté, résigné.**

Redonner des perspectives aux salariés, aux fonctionnaires et aux enseignants : le sens de notre action

C'est pourquoi, nous nous étonnons des observations des camarades d'Ecole émancipée qui, sans proposer de stratégie explicite, reprochent au SNES et à la FSU d'avoir été des freins aux luttes collectives alors que, dans le paysage social actuel, ce sont les seuls qui, dans leurs champs de responsabilité, ont construit un rapport de force, permettant de contester les orientations régressives du Gouvernement :

Dans la Fonction publique, le Gouvernement a été obligé d'ouvrir des négociations sur le dégel du point d'indice, pourtant, programmé jusqu'en 2017, et la reconstruction de nos grilles indiciaires. Les propositions sont certes insuffisantes mais, là où il n'y avait rien pour les personnels, de petites avancées sont engrangées, autant de gains devant conduire à conforter et élargir la mobilisation pour les amplifier. Telle est l'analyse que nous avons portée et force est de reconnaître qu'elle a été partagée, y compris dans les rangs d'Ecole émancipée puisque, sans une partie de leurs voix, jamais le protocole PPCR n'aurait été adopté au sein de la FSU.

Dans l'Éducation, si le refus de la réforme est plus que jamais ancré dans la profession alors que la Ministre comptait sur sa résignation, c'est bien grâce à l'action du SNES.

Construire des actions de masse, dans l'unité, avec les collègues : notre stratégie

En effet, si le SNES est parvenu à créer une dynamique de lutte et de rassemblement majoritaire des personnels dans la durée et l'unité d'action, c'est parce qu'il a eu le souci de ne pas en rester à des décisions d'appareil, de se rapprocher des collègues pour les informer et débattre avec eux des effets sur leurs métiers et leurs conditions de travail des choix du Gouvernement, et de construire avec eux les actions revendicatives. La journée du 26 janvier s'est ainsi imposée après les refus exprimés par les collègues de la réforme du collège lors des réunions formatées comme le moyen de fédérer une opposition qui s'est amplifiée. De là découle une responsabilité du SNES, partagée d'ailleurs par l'ensemble de l'intersyndicale 2nd degré, de rendre visible cette mobilisation contre la réforme du collège le mardi 26 janvier et à ne pas la diluer dans des mots d'ordre aussi légitimes soient-ils, ce qui serait rendre service au Gouvernement et à la Ministre de l'Éducation nationale. Il ne s'agit donc pas d'opposer les mobilisations ou de les empêcher (le SNES appelle à participer aux actions FP !), mais bien de replacer les décisions dans leur contexte. Car ce sont les fédérations de la fonction publique, ayant appelé au 26 janvier, bien après la décision de l'intersyndicale 2nd degré, sans l'avis de la FSU et sans prendre le temps de débattre du calendrier et des modalités pour construire l'unité et la mobilisation, qui sont les premières responsables d'une situation que nous déplorons vivement.



Une bonne partie de la contribution d'Ecole Émancipée vise à brosser le tableau d'une direction UetA de la section académique sans influence au sein du SNES et ne respectant pas les mandats confiés par les instances délibératives académiques. Nous regrettons que le débat tombe au niveau de polémiques sans fondement tant les faits, nombreux, mais non cités par Ecole Émancipée, permettent de réfuter cette analyse : ainsi, durant ce mandat, l'ensemble des textes nationaux correspondaient et intégraient les analyses, les orientations et les décisions adoptées par la CAA et le Bureau Académique ; par ailleurs, une instance délibérative nationale a pour objectif de trouver des synthèses, certes, par nature imparfaites mais qui permettent de rassembler et d'avancer, à partir desquelles il est possible de progresser, ce à quoi s'est toujours attachée la direction académique UetA (comme le montre le rapport d'activité et la réponse ci-contre.

Le rapport d'activité de la section académique rend compte de la manière dont nous nous sommes employés, pendant deux ans, à lutter avec les collègues.

En approuvant ce rapport d'activité, les syndiqués marqueront leur volonté de poursuivre l'activité engagée pour le service public et les personnels.